La Commission de formation continue (CFC) est une sous-commission de la Commission de formation postgraduée et continue (CFPC) de la Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (SSPPEA). Nous recherchons un successeur qualifié pour occuper le poste vacant de président·e de la Commission de formation continue (CFC) de la Commission permanente de formation postgraduée et continue de la SSPPEA à compter de 2026/2027. L'actuel président se retire pour raison d'âge.

Présidence de la Commission de formation continue (CFC) de la SSPPEA

Le poste de président(e) de la Commission de formation continue revêt un rôle central dans l'assurance qualité de la formation continue tout au long de la vie des psychiatres pour enfants et adolescents en Suisse et contribue de manière significative à l'actualisation des connaissances et des compétences professionnelles des membres. Le ou la candidat(e) à la succession exerce idéalement dans un cabinet libéral.

Vos missions

- Vérification des déclarations de formation continue et délivrance des attestations de formation continue
- Conseil aux médecins spécialistes sur les questions relatives au programme de formation continue
- Participation à l'évaluation et au développement du programme de formation continue
- Organisation et direction de la Commission de formation continue
- Traitement des demandes de reconnaissance des manifestations de formation continue
- Évaluation des demandes de crédits à l'aide de la liste de contrôle de l'ASSM
- Rendicompte régulier à la CFPC sur ses activités

Votre profil

- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent
- Adhésion à une formation continue permanente, en privilégiant une autonomie et une liberté d'action maximales face à une réglementation croissante
- Équilibre entre les dimensions psychothérapeutiques et somatiques dans la pratique de la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence
- Membre de la SSPPEA
- Connaissance des bases juridiques et normatives actuelles (LPMéd, Règlement relatif à la formation continue, directives de l'ASSM)
- Maîtrise des formats de formation continue numériques et de la plateforme de formation continue de l'ISFM
- Maîtrise d'une langue nationale à niveau langue maternelle, avec des connaissances de base dans une ou deux autres langues nationales (le domaine d'activité est principalement germanophone et francophone)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Marcel Raas, actuel président de la commission de formation continue, tél. +41 (0)52 214 04 40, e-mail: Marcel.I.Raas@hin.ch

Nous attendons avec impatience votre dossier de candidature complet d'ici fin septembre 2026, à adresser au secrétariat de la SSPPEA à l'attention de Bruno Rhiner, président de la Commission de formation postgraduée et continue, tél. +41 (0)31 313 88 34, sgkjpp@psychiatrie.ch